

ÉLECTION DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DU RÉSEAU FRANCE 3



SYNDICAT DE RÉSISTANCE



Episode 5

Élection, mode d'emploi

3



Du 10 au 16 mars, vous éliez vos représentant-e-s au CSE pour les trois prochaines années. Les syndicats qui obtiendront 10% des suffrages au premier tour dans le collège "titulaire" seront représentatifs. Ils assureront votre défense et devront négocier de nouveaux accords d'entreprise.

Demain, si grâce à vos voix **Sud** est représentatif à France 3, **Sud** négociera uniquement des accords intelligibles qui ne souffrent pas de double lecture.

Sud ne signera que des accords au service de la santé, de la qualité de vie des salarié-e-s au travail et de la qualité de nos antennes et de nos programmes.

Une fois élu-e-s, les représentant-e-s du CSE auront deux prérogatives :

- ▶ désigner 6 représentant-e-s de la CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) parmi les 25 élu-e-s du CSE. Ces 6 personnes auront les attributions des anciens membres des CHSCT sur l'ensemble du réseau.

- ▶ voter pour les Représentant-e-s de Proximité, anciennement délégué-e-s du personnel, de chacune des 24 antennes de France 3 (de 4 et à 7 membres pas plus, selon l'effectif de chaque antenne). Les listes des RP seront constituées dans un second temps, après le scrutin du CSE.

Lors de l'élection du CSE, il est essentiel d'avoir conscience que votre vote aura un impact non seulement sur la représentativité nationale du syndicat inscrit sur le bulletin, mais aussi sur votre représentation locale à venir.

À cause d'une charge de travail toujours plus importante, notamment sur le suivi du projet de régionalisation, la direction a finalement accordé aux Représentant-e-s de Proximité la possibilité d'avoir des suppléant-e-s.

Autre avancée notable, la création de deux instances de proximité spécifiques aux salarié-e-s de la Fabrique, l'une pour le nord de la France et l'autre pour le sud. Les candidat-e-s **Sud** ont conscience du travail titanesque qui les attend.

Les prochain-e-s élu-e-s RP, CSE et CSSCT **Sud** travailleront ensemble pour faire aboutir les dossiers selon la volonté des salarié-e-s dans les antennes.

Ils et elles soutiendront localement et nationalement les actions revendicatives des salarié-e-s.



La représentativité se calcule au premier tour des élections dans le collège "titulaire".

***Un syndicat doit réunir 10% des voix pour être représentatif.**

Votre vote est donc primordial pour décider qui pourra, demain, négocier votre cadre social et professionnel.

Ce premier tour des élections au CSE est donc fondamental pour donner la couleur de votre choix aux prochaines instances représentatives du personnel de France 3, pour permettre au pluralisme syndical de demeurer à France 3, pour conserver un syndicat combattant dans vos instances, pour en finir avec ceux qui confondent compromis et compromission.

Pour un syndicat de lutte et de résistance au service exclusif des salarié-e-s, CDD et CDI, VOTEZ POUR LA LISTE **Sud au CSE, du 10 au 16 mars 2022 17h30.**

Sud Syndicat Sud Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . syndicatsud@francetv.fr . Rejoignez-nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr>

Créé à partir de 1998 dans les régions de France 3, Sud Médias Télévision est un syndicat à vocation nationale, autonome et indépendant, qui ne dépend d'aucune centrale. Il se fixe pour mission de défendre la dignité de chacun dans son travail et de lutter contre la déshumanisation de l'entreprise. Ses armes sont l'inventivité dans la lutte, l'expertise en droit du travail et l'intégrité d'individus qui ne visent pas à devenir des professionnels du syndicalisme mais à donner à chacun sa place dans la société. Sud Médias Télévision travaille en réseaux de solidarité avec l'union syndicale Solidaires et avec ses homologues Sud des médias et de la culture.